

Réf: Dossier N° 055291

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECO-BATIMENT »

Siège social Abidjan, Marcory, CENTRE, Lot 309, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO-BATIMENT »

Objet : QUINCAILLERIE

VENTE EN GROS OU EN DETAILS TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTION

EXPORTATION DE DIVERSES MARCHANDISES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, CENTRE, Lot 309, Ilot 7

Dirigeant(s) : M AKHDAR HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07113 du 10/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35623/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

